

REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE

CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR  
UN DEVELOPPEMENT DURABLE



Secrétariat Exécutif

**Rapport de l'atelier d'information et de consultation des parties prenantes  
sur le processus de mise à jour de la Stratégie nationale et son Plan  
d'Action sur la Diversité**

**Tahoua du 21 au 22 Septembre 2023**



## **Introduction**

Du 21 au 22 Septembre 2023 s'est tenu dans la salle de réunion de l'hôtel Mariane de Tahoua un atelier d'information et de consultation des parties prenantes sur les préparatifs de mise à jour de la Stratégie nationale et son Plan d'Action sur la Diversité. L'atelier a regroupé les membres de la commission Technique sur la Diversité et les Partenaires Technique et Financier (voir liste de présence). Il a pour objectifs de faciliter l'alignement de la stratégie nationale et son plan d'action sur la diversité biologique au Cadre Mondial de la Biodiversité post 2020. En effet, étant donné que le processus de révision des stratégies et leurs plans d'actions se passe en plusieurs étapes et requiert l'implication de toutes les parties prenantes, il est primordial que ce processus soit connu par tous les acteurs en vue de faciliter cette mise à jour de la SNPA/DB.

## **Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : une allocution du Secrétaire Exécutif du CNEDD Dr Kamayé Maâzou qui dans son intervention a tout d'abord remercié les participants pour avoir répondu à cette invitation du Secrétariat Exécutif du CNEDD, il a rappelé l'objectif du projet qui est : d'accélérer la mise en œuvre du Cadre Mondial et qui permettra à notre pays d'identifier et de mettre en œuvre des actions prioritaires devant faciliter la révision de la Stratégie Nationale et son Plan d'Action sur la Diversité Biologique (SNPA/DB). Il a en fin invité les participants à s'impliquer d'avantage afin d'atteindre les objectifs assignés au présent atelier .

La deuxième allocution a été prononcée par le représentant du Secrétaire Général Adjoint du gouvernorat de la région de Tahoua qui a son tour a souhaité la bienvenue aux participants et remercie le SE du CNEDD pour le choix de la région de Tahoua dans le cadre de cet atelier. Il a ensuite souligné l'importance dudit atelier dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique que le Niger a signé et ratifié respectivement 11 juin 1992 et 25 Juillet 1995. Dans son allocution d'ouverture le représentant du SGA a rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent atelier, celui de mise en œuvre du nouveau Cadre Mondial pour la Biodiversité. Avant de déclarer ouverts les travaux dudit atelier , le représentant du SGA a donné des sages conseils aux participants en vue d'atteindre les objectifs de cette rencontre.

## **Déroulement de l'atelier**

Après la cérémonie d'ouverture un bureau à été mis en place:

**Président** : Colonel Boubacar Amadou Conseiller Technique du DGEF

**Rapporteurs:**

**Premier rapporteur** : M. Arfou Saley Baouma, de la DGEF

**Deuxième rapporteur** : Mme. Boureima Djamilia, Secrétariat Exécutif du CNEDD.

Les participants se sont présentés et le programme indicatif de l'atelier a été amendé.

La première journée de l'atelier a été marquée par une série de présentations :

**Présentation 1:** par Colonel MAIDA Hadou: portant sur les rappels de la CDB, ses protocoles ainsi que le nouveau cadre mondial sur la diversité biologique. Dans son exposé, Colonel Maida Hadou s'est appuyé sur l'Objet, la Vision, la Mission, les Objectifs mondiaux à l'horizon 2050 et les cibles du nouveau Cadre Mondial Biodiversité 2020 - 2030. Il a également présenté, les décisions de la COP15 relatives au cadre mondial de la biodiversité. A l'issue de cette présentation la parole fut donnée aux participants en vue de poser des questions et d'apporter des contributions: Les discussions ont porté sur les points suivants :

- La mise en œuvre du protocole de Nagoya au Niger ;
- L'alignement de la SNPA/DB au nouveau cadre mondial ;
- La gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- Les mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de la CDB et ses protocoles ;
- La prise en compte des parties prenantes dans la révision de la stratégie nationale, etc. Le présentateur a donné des réponses aux questions posées.

**Présentation 2:** elle est faite par M.Maman Sani Issaka. Au cours de cette présentation, M.Maman Sani Issaka a donné les grandes lignes et objectifs SNPA/DB, en rappelant que cette SNPA/DB a pris échéance en 2014 conformément aux orientations du plan stratégique 2011-2020 de la CDB. par la suite il a cité les missions à court et à long terme de la SNPA/DB, ainsi que ses objectifs nationaux qui sont aux nombres de cinq(5). Ces objectifs ont été mis en correspondance avec les objectifs d'Aichi du plan stratégique 2011-2020 de la CDB. La présentation s'est appuyée sur le mécanisme de mise en œuvre du SNPA/DB au Niger, dans cette partie, il a fait un rappel sur le plan

d'actions couvrant la période 2014 à 2020 et le Mécanisme de Suivi-Evaluation . La fin de l'exposé a été consacré à l'état de Mise en œuvre par le Niger 6ème rapport National sur la DB. Après cette présentation, une phase de questions réponses a été ouverte, au cours de laquelle les participants ont posé des questions de compréhension relatives aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la SNPA/DB au Niger. Les questions ont porté sur les points suivant:

- Engagements des acteurs dans la mise en œuvre de la SNPA/DB;
- Mobilisation des ressources financières;
- Appropriation de la stratégie Nationale par les parties prenantes de mise en œuvre
- Dispositifs et mécanismes de suivi-evaluation ;

**présentation 3 : faite par M.Maman Sani Issaka**, elle est consacrée aux lignes directrices de mise à jour de la SNPA/DB conformément aux orientations du nouveau cadre mondial post 2020 de la CDB énoncé dans la décision 15/6 de la COP 15.ces lignes directrices comportent des cibles nationales alignées sur le cadre mondial,ainsi qu'un format normalisé de soumission des cibles nationales alignées. Aussi, un Guide rapide de mise jour de SNPA/DB a été élaboré en 2022 par le Secrétariat de la CDB pour appuyer les États dans la mise à jour des Stratégies Nationales . A l'issue de cette présentation des échanges ont porté sur les points suivants:

- Préparatifs de la prochaine COP 16 ;
- Études thématiques qui seront réalisées dans le cadre de la révision de la SNPA/DB ;
- Disponibilité du matériel et financement pour le Niger avant la cop16;
- Synergie entre les conventions.

#### Recommandations

- ❖ Il serait important d'organiser des tables rondes pour mobiliser des ressources à travers les PTFs intervenant dans la gestion de la BD au Niger ;
- ❖ Faire la liste des partenaires qui s'intéressent à la BD et du changement climatique ;
- ❖ Redynamiser la commission nationale de la biodiversité.

**Présentation 4:** présentée par colonel Maida Hadou, cette présentation porte sur la situation de référence en matière de financement de la Biodiversité au Niger . A ce niveau le présentateur a commencé par une introduction portant sur la mobilisation des ressources financières pour la mise ne œuvre de la CDB.C'est dans ce cadre que le Niger a réalisé un rapport sur le financement de la biodiversité qui va servir de référence

pour élaboration d'un plan financier national pour la biodiversité conformément aux décisions de la COP 14 et 15 . Ce rapport est établi sur deux périodes (2011-2015 et 2016-2020). Ce rapport fait ressortir le financement direct et indirect en matière de biodiversité au niveau national et international à travers la cartographie des projets et programmes . A titre d'exemple le financement interne en 2020 était plus de 35 millions de francs CFA. Cependant des difficultés ont été relevées qui sont entre autres :

- ✓ Faible connaissance de la DB par les acteurs ;
- ✓ La non disponibilité des données ;
- ✓ L'insécurité des zones ;
- ✓ Absence d'archivage ;
- ✓ Doublons dans les activités.

Les Défis à relever sont:

- ✓ Renforcement de capacité des acteurs sur la connaissance de la BD et ses éléments constitutifs ;
- ✓ Information du public notamment les décideurs politiques la contribution de la biodiversité dans la lutte contre la pauvreté ;
- ✓ Renforcement des systèmes nationaux de suivi évaluation ;
- ✓ Renforcement du mécanisme de rapportage.

A l'issue de cette présentation des échanges ont porté sur les points suivants :

- Collecte des données et des doublons;
- Sources de financement de l'Etat ;

Les recommandations formulées sont :

- ❖ Assurer les engagements de l'Etat relatives aux cotisations pour être éligible lors des COP ou pour d'autre actions ;
- ❖ Réaliser une cartographie des bailleurs;
- ❖ Pereniser les conventions de partenariat entre les institutions intervenant dans la gestion de la biodiversité ;
- ❖ Renforcer le mécanisme d'archivage( digitalisation, numérisation) des données.

La Deuxième journée est consacrée aux partages des informations à travers des présentations suivantes :

**Présentation 1**, porte sur les initiatives de financement de la biodiversité présentée par Maman Sani Issaka. Elle fait ressortir les approches et les mécanismes innovants de

financement en matière de biodiversité. A titre d'exemple , l'initiative BioFin aide les États à élaborer des plans financiers nationaux pour la biodiversité .Au Niger cette initiative vient de commencer à travers le PNUD. A la COP15 de la CDB, un fonds GBF a été approuvé pour appuyer les États à la mise en œuvre du CMB. A la fin de cette présentation diverses questions ont été posées :

- Critères pour acquérir le financement du GBF ;
- Faisabilité du mécanisme financier au Niger ;
- Accessibilité du financement par les OSC;
- Mobilisation du secteur privé dans le financement de la biodiversité

Après ces questions des recommandations ont été formulées :

- ❖ Accélérer l'élaboration du plan financier national sur la biodiversité ;
- ❖ Établir un mécanisme de mobilisation du secteur privé en faveur de la biodiversité ;
- ❖ Sensibiliser les décideurs politique sur les valeurs économique de la biodiversité.

**Présentation 2 : Élaboration de plans pour le renforcement des systèmes nationaux de surveillance**, présenté par M.Maman Sani Issaka.

Au cours de cette présentation, des directives sur les informations du Plan de renforcement des systèmes nationaux de surveillance ont été présentées . ce plan doit comporter des indicateurs SMART avec un système national de surveillance opérationnel pour le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, il comporte le mécanisme de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen. A la suite de cette présentation la parole fut donnée aux participants, ainsi les questions posées portent sur :

- Élaboration des indicateurs et de suivi ainsi que le rôle de l'état ;
- Renseignement des indicateurs à la lumière du cadre mondial Post 2020;
- Mécanisme de partage des données et informations.

Les recommandations portent sur les points suivants:

- ❖ Organiser une formation sur les différents indicateurs pour les personnes détentrices de données ;
- ❖ renforcer les capacités pour des membres de la commission technique de la DB sur le mécanisme de collecte des données et informations

### **Resultats atteints**

- ✓ Les participants sont informés sur le nouveau cadre mondial de la biodiversité;
- ✓ Les parties prenantes sont informées du processus de mis à jour de la stratégie nationale et son Plan d'Action sur la Diversité Biologique;
- ✓ Des orientations devant faciliter la mise à jour sont recueillies.

### **Conclusion**

La fin de l'atelier est intervenue avec la satisfaction de tous les participants qui ont tous pris des engagements pour une bonne collaboration dans la mise en œuvre des activités du projet. Le Secrétariat Exécutif du CNEDD a à son tour rassuré les participants dans la prise en compte de leurs préoccupations. Le mot de clôture prononcé par Colonel Maida Hadou est intervenu avec un grand remerciement à l'endroit des participants en les rassurant que le Secrétariat Exécutif du CNEDD prendra toutes les dispositions nécessaires pour l'implication de toutes les parties prenantes et a souhaité un bon retour à chacun dans son foyer respectif.



## Secrétariat Exécutif

Annexe 1: liste de présence à l'atelier d'information et de consultation des parties prenantes sur le processus de mise à jour de la Stratégie nationale et son Plan d'Action sur la Diversité

N°	Nom et Prénom	Fonction
1	Ismael Abdourahamane	ONG STE
2	Alfari Kabidou	MEN
3	Aboubacar Oumarou Mahamadou	ME/F
4	Ali Boubey Oumarou	MAGEL
5	Zakari Hamadou	CONGAFEN
6	Lampo Amadou Abdourahamane	MAG/EL
7	Inoussa Manan Maarouhi	FAST/UAM
8	Dr Barmou Soukouradji	INRAN
9	Dr Boubacar Laougé Yacouba	FA/UAM
10	Mme Boubacar Zalia Yacouba	SE/CNEDD
11	Mme Rabo Bibata Yahaya.M	Ministère/ de l' Artisanat et Tourisme
12	Mme Abdou Alimatou Douki	DRP/SE
13	Boubacar Amadou	DGEF
14	Gaziba Abdoulaye Ali	Représentant Ares Protégées
15	Arfou Saley Baouna	REPRESENTANT CITES
16	Nounou Idé	Aren
17	Harouna Abarchi	A2N
18	Mme Issa Hamsatou	SE/CNEDD
19	Charha Sallidou	SE/CNEDD
20	Maman Sani Issaka	SE/CNEDD
21	Maida Hadou	SE/CNEDD
22	Moussa Tinni Hassane	RECA NY
23	Chaibou Gabey Gaoh	SE/CNEDD
24	Boureima Djamil	SE/CNEDD
25	Soumeila Mahamadou	SE/CNEDD
26	Dr Kamayé Maâzou	SECRETAIRE EXECUTIF du CNEDD
27	Mme Seydou Mariama Maga	SE/CNEDD

28	Tambandia Adboulaye	OIM/NIGER
29	Adamou Oumarou	JVE
30	Hassane Harouna	SE/CNEDD
31	Wata Issoufou	FAO
32	Saidou Salifou	MESRI/TA
33	Dr Mahamadou Salifou	INRAN TA
34	Dr Issamatou Daouada	DREL/TA
35	Maman Mourtala Ibrahim	DRA/TA
36	Boubacar Danjima	DRE/LCD/TA
37	Dr Hama Oumarou	Doyen FSA/TA
38	Allassane Hamed .GH	DRE/TA

## Annexe 2 : Programme indicatif de l'atelier

Heure	Activités	Responsables
<b>Journée1</b>	<b>20 Septembre 2023</b>	<b>Départ sur Tahoua</b>
<b>Jour2 : 20 Jeudi Septembre 2023</b>		
8h30-9h00	Arrivée et installation des participants	Organisation
9h00-9h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fatiha</li> <li>- Mot du Secrétaire Exécutif du CNEDD ;</li> <li>- Discours d'ouverture par le Directeur régionale de l'environnement de la Région de Tahoua</li> <li>-Présentation des participants ;</li> <li>- Mise en place du bureau de séance, adoption du programme</li> <li>- Photo de famille</li> </ul>	Organisation
9h30-10h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel CDB et ses protocoles ;</li> <li>- questions reponses</li> </ul>	MAIDA HADOU
10h30-11h00	Pause-café	Organisation
11h00-12h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>-présentations de la SNPA/DB</li> <li>-question réponses</li> </ul>	ISSAKA MAMAN SANI
12h00-13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations globales sur le cadre mondial de la biodiversité</li> <li>- Questions réponses</li> </ul>	Maida Hadou

Heure	Activités	Responsables
<b>Journée1</b>	<b>20 Septembre 2023</b>	<b>Départ sur Tahoua</b>
13h00-14h00	Pause déjeuner + prière	Organisation
14h00-15h00	- Informations globales sur le cadre mondial de la biodiversité (suite)	Maman Sani
15h00-16h00	Questions réponses	Bureau de séance
16h00-16h30	Divers	Participants
16h30-17h00	Conclusions et fin de la 1ère journée	Bureau de séance
<b>Jour 2</b>	<b>22 Septembre 2023 poursuite de l'atelier</b>	
9h00-9h30	Installation des participants	
9h30-10h00	Présentation des indicateurs globaux de mise à jour des SNPA/DB préparé par la CDB	Maida Hadou
10h00-10h30	Question réponses	Bureau de séance
10h30-11h00	Pause café	organiseurs
11h00-12h00	Présentation des outils de communications et de rapportage	Maman Sani
12h00-12h30	Échange et questions réponses	Bureau de séance
12h30-13h30	Pause prière et déjeuner	organiseurs
13h30-14h00	Mise en place de Groupe de travail et TDR des Groupes	Organisateurs
14h00-15h00	Travaux des groupes	Participants
15h00-16h30	Restitution des travaux de groupe	Participants
16h30-17h00	Rapport de l'atelier et clôture	Bureau de séance
17h30	Fin de la 2eme journée	Organisateur
<b>Journée4</b>	<b>23 Septembre 2023 Retour sur Niamey</b>	<b>organisateur</b>